

**RECENSEMENT DES POPULATIONS DE SABOT DE VENUS (*AQUILEGIA ALPINA L.*)
ET D'ACONIT DE NAPEL (*ACONITUM NAPELUS L.*)
SUR LE SITE DE LA STATION DE CHABANON (COMMUNE DE SELONNET - 04)**

1. PRESENTATION

Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation de la station de sports d'hiver de Chabanon, la commune de Selonnet envisage le réaménagement du front de neige.

Ce projet comprend le remodelage complet des pentes situées en amont de l'urbanisation, entre 1620 et 1750 m d'altitude environ et le déplacement des téléskis existant en limites est et ouest de cet aménagement (emprise approximative sur le plan joint en page 3).

Dans le cadre des études préalables, la première phase de l'étude d'impact (état initial) a révélé la présence de plusieurs stations de deux espèces protégées dans les emprises du projet (*Aquilegia alpina*, protégée au niveau national et *Aconitum napelus*, protégée au niveau départemental).

Dans l'hypothèse où les diverses solutions techniques envisageables ne permettraient pas de garantir la préservation de ces espèces et de leur habitat, leur destruction ne serait possible qu'après avoir obtenu les dérogations prévues au 4° de l'article L411-2 du Code de l'Environnement.

Aussi pour parer à toute éventualité et éviter de perdre une saison d'observation, la commune souhaite engager immédiatement les observations de terrain et recensements des stations et des populations de ces deux espèces. C'est l'objet de la présente consultation.

2. CONTENU DE LA MISSION

La mission envisagée concerne la connaissance des populations d'*Aquilegia alpina* (Sabot de Vénus) et d'*Aconitum napelus* (Aconit de Napel) sur le territoire de la station de Chabanon :

- A. L'analyse des populations porte, pour chacune des deux espèces, sur la recherche et la localisation des différentes stations (localisation GPS, superficie et délimitation, état qualitatif de conservation — environnement et menaces), leurs caractéristiques phytosociologiques (possibilité d'opérer le rapprochement avec la classification Corine biotope et le Référentiel Habitats), et le comptage (exhaustif ou estimatif selon les cas) des effectifs présents.
- B. L'aire d'étude estimée a priori couvre sensiblement le domaine skiable et la partie haute du versant, du secteur de Pra Long à l'Ouest au ravin de Ganiayes à l'est, entre la zone sommitale et l'altitude 1500 m environ.
Il appartiendra au bureau d'études de valider cette aire d'étude c'est-à-dire d'en ajuster et justifier les limites en fonction des espèces et de la répartition de leurs habitats.
- C. Il est en outre demandé au bureau d'études d'effectuer une mise en perspective de ses résultats au regard des informations disponibles (bibliographie et personnes ressources) sur ces différentes espèces au plan « local » (périmètre élargi du massif de Chabanon – Tête Grosse).

3. INFORMATIONS EXISTANTES

Dès l'engagement de la mission la commune de Selonnet mettra à disposition du titulaire les résultats des études pré existantes et notamment les données issues de l'étude d'impact afférentes aux deux espèces considérées : localisation géographiques des stations (coordonnées GPS), relevés de végétation, effectifs présents.

4. DELAIS

La commune de Selonnet souhaite disposer des résultats de la mission à compter du début août, les résultats définitifs formalisés étant attendu pour la mi-septembre.

5. CONDITIONS D'INTERVENTION.

Le bureau d'étude précisera dans son offre ses conditions d'intervention, en particulier :

A. Méthodologie générale :

Ajustements et précisions apportées au présent cahier des charges

B. Réalisation des observations de terrain :

La période d'intervention prévue,

Les moyens mobilisés (nombre de personnes et qualités, temps passé prévu sur site)

C. Qualité scientifique et la validité des résultats :

Les compétences et formation des intervenants,

Les moyens mobilisés pour la fiabilité des résultats (scientifiques, spécialistes et personnalités référentes, contrôle qualité...).

D. Délais

E. Prix :

Décomposition des temps passés par phase et par niveau de qualification des intervenants

Tarif horaire ou journalier par niveau de qualification

Prix par phase et montant global

6. OFFRES

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Questions administratives : Secrétariat Général Mairie de Selonnet.

Questions techniques : Kalysteo (M. CHOPARD 06 75 79 53 05)

Les offres sont à remettre avant le 19 juin à 10 heures par mail auprès de la commune de Selonnet (secretariat.general@selonnet.com) et de la société Kalysteo qui assure l'organisation des procédures et études d'environnement (info-kalysteo@orange.fr).

SITUATION DU PROJET

